

EDUNIVERSAL

20 ter rue de Bezons
92400 COURBEVOIE

Numéro SIRET : **39920772900035**
Code APE : **8899B**

COMPTES ANNUELS
du 1/10/2014 au 30/09/2015

Sommaire

Etats financiers	2
Annexe aux états financiers	7
Détail des comptes	26
Liasse fiscale	37
Intégration fiscale	67
Résultat d'ensemble	74

EDUNIVERSAL

Etats financiers

Etats financiers

EDUNIVERSAL

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 039 579	1 597 561	442 017	2,50	410 946	2,45
Fonds commercial	509 147		509 147	2,88	509 147	3,03
Autres immobilisations incorporelles	874 458		874 458	4,95	447 053	2,66
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	308 936	141 193	167 743	0,95	194 192	1,16
Immobilisations en cours	198 797		198 797	1,13	140 056	0,83
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	6 394 894	1 154 468	5 240 426	29,67	6 707 463	39,93
Créances rattachées à des participations	824 202	795 423	28 779	0,16	308 059	1,83
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	60 901		60 901	0,34	57 520	0,34
TOTAL (I)	11 210 914	3 688 645	7 522 269	42,58	8 774 436	52,23
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	194 765		194 765	1,10	174 835	1,04
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 186 706	2 201 742	4 984 964	28,22	5 248 648	31,24
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	809 599		809 599	4,58	621 064	3,70
. Personnel	8 565		8 565	0,05	8 564	0,05
. Organismes sociaux					7 150	0,04
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	122 600		122 600	0,69	59 960	0,36
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	489 237		489 237	2,77	480 132	2,86
. Autres	580 497	28 350	552 147	3,13	399 341	2,38
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 542 645	660 475	882 170	4,99	809 063	4,82
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 902 781		1 902 781	10,77	28 619	0,17
Charges constatées d'avance	95 064		95 064	0,54	187 658	1,12
TOTAL (II)	12 932 459	2 890 567	10 041 892	56,85	8 025 036	47,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	100 000		100 000	0,57		
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 243 374	6 579 213	17 664 161	100,00	16 799 471	100,00

EDUNIVERSAL

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 565 643)	565 643	3,20	547 598	3,26
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11 352 317	64,27	10 566 570	62,90
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	60 759	0,34	60 759	0,36
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	80 852	0,46	80 852	0,48
Autres réserves	5 817	0,03	5 817	0,03
Report à nouveau	-2 220 665	-12,56	-2 949 693	-17,55
Résultat de l'exercice	-3 178 390	-17,98	729 027	4,34
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	116 618	0,66	106 735	0,64
TOTAL (I)	6 782 951	38,40	9 147 666	54,45
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			23 000	0,14
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			23 000	0,14
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	2 084 400	11,80	113 135	0,67
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	935 890	5,30	1 225 044	7,29
. Découverts, concours bancaires	256 211	1,45	120 989	0,72
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	31 153	0,18	26 903	0,16
. Associés	350 668	1,99	256 831	1,53
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 359 502	19,02	2 731 981	16,26
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	171 416	0,97	166 954	0,99
. Organismes sociaux	895 511	5,07	608 292	3,62
. Etat, impôts sur les bénéficiaires				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 921 644	10,88	1 574 610	9,37
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	268 167	1,52	200 059	1,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 490	0,13	22 490	0,13
Autres dettes	141 425	0,80	313 629	1,87
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	442 732	2,51	267 888	1,59
TOTAL (IV)	10 881 210	61,60	7 628 806	45,41
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	17 664 161	100,00	16 799 471	100,00

EDUNIVERSAL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	3 959 781		3 959 781	100,00	4 297 116	100,00	-337 335	-7,84
Chiffres d'Affaires Nets	3 959 781		3 959 781	100,00	4 297 116	100,00	-337 335	-7,84
Production stockée			19 930	0,50	105 048	2,44	-85 118	-81,02
Production immobilisée			650 859	16,44	369 518	8,60	281 341	76,14
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			124 291	3,14	58 277	1,36	66 014	113,28
Autres produits			7	0,00			7	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			4 754 868	120,08	4 829 959	112,40	-75 091	-1,54
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 412	0,11			4 412	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			2 493 431	62,97	2 186 384	50,88	307 047	14,04
Impôts, taxes et versements assimilés			131 848	3,33	109 528	2,55	22 320	20,38
Salaires et traitements			1 149 789	29,04	1 045 618	24,33	104 171	9,96
Charges sociales			494 606	12,49	373 920	8,70	120 686	32,28
Dotations aux amortissements sur immobilisations			290 256	7,33	295 678	6,88	-5 422	-1,82
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			103 948	2,63	48 005	1,12	55 943	116,54
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			79 453	2,01	4	0,00	79 449	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			4 747 743	119,90	4 059 138	94,46	688 605	16,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 124	0,18	770 821	17,94	-763 697	-99,07
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			304 195	7,68	9 120	0,21	295 075	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					175 824	4,09	-175 824	-100,00
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			304 195	7,68	184 943	4,30	119 252	64,48
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 061 460	52,06			2 061 460	N/S
Intérêts et charges assimilées			423 071	10,68	74 581	1,74	348 490	467,26
Différences négatives de change					252	0,01	-252	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			2 484 531	62,74	74 832	1,74	2 409 699	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 180 336	-55,05	110 111	2,56	-2 290 447	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 173 212	-54,87	880 932	20,50	-3 054 144	-346,68

EDUNIVERSAL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 140	0,07	-3 140	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges	106 629	2,69			106 629	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	106 629	2,69	3 140	0,07	103 489	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	272 499	6,88	131 832	3,07	140 667	106,70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	886 377	22,38	31 733	0,74	854 644	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 158 876	29,27	163 565	3,81	995 311	608,51
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 052 247	-26,56	-160 425	-3,72	-891 822	-555,90
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-47 069	-1,18	-8 520	-0,19	-38 549	-452,44
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 165 692	130,45	5 018 042	116,78	147 650	2,94
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 344 081	210,72	4 289 015	99,81	4 055 066	94,55
RÉSULTAT NET	-3 178 390	-80,26	729 027	16,97	-3 907 417	-535,97
			<i>Perte</i>			
			<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	4 460	0,11			4 460	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						

EDUNIVERSAL

Annexe aux états financiers

Annexe comptable

Annexe légale

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2015 dont le total est de 17 664 161 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -3 178 390 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2013 au 30/09/2014.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Détail du résultat exceptionnel

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des mandataires sociaux
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Liste des filiales et participations

1- Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers implique que la direction de la société procède à des estimations comptables et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan, les montants de charges et de produits au compte de résultat et les engagements relatifs à l'exercice clos. Ces hypothèses concernent principalement les immobilisations incorporelles (frais d'établissement, sites internet immobilisés et fonds de commerce), les titres de participation et les créances. Elles portent principalement sur des prévisions pluriannuelles de chiffre d'affaires et de charges reprises dans des business plans. Elles reposent également sur des engagements de rachats ou des protocoles avec des minoritaires qui dépendent de la réalisation d'événements futurs.

Les business plans sont réalisés à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Parmi ces facteurs la société a retenu une levée de fonds sur le second semestre destinée à finaliser le projet de développement ambitieux de la société tel qu'il est inscrit dans les business plans.

Compte tenu des aléas du marché et de l'environnement, les réalisations pourraient s'avérer différentes des valeurs retenues dans le business plan.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. L'évaluation des actifs incorporels repose sur des données prévisionnelles qui dépendent de la réalisation d'événements futurs. La valeur recouvrable est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le taux d'actualisation combine le taux sans risque, une prime de risque de marché, un bêta calculé et une prime de risque spécifique. Les flux sont projetés sur une période de 4 ans et intègrent une valeur terminale avec une hypothèse de croissance raisonnable.

La direction estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pourrait conduire à ce que la valeur comptable soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.

Des dépréciations sont constatées à hauteur des risques non couverts.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Site internet :

Les sites internet sont amortis sur 3 ans en linéaire à compter de leur mise en service.

Au cours de la période, il a été mis en service le site www.mastersbooking.fr à compter du 01/05/2015 pour un montant global de 288 K€.

- Fonds de commerce :

Les fonds de commerce correspondent à l'activité « Base de données » :

- de la société ACL Conseil, absorbée par SMBG en 2009,
- de la société ALINEA dont le fonds de commerce a été racheté en 2011.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. L'évaluation des fonds de commerce repose sur des données prévisionnelles qui dépendent de la réalisation d'événements futurs. Des dépréciations sont constatées à hauteur des risques non couverts.

Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Brevets	7 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 6 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 6 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

1.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

L'évaluation de la valeur nette des titres de participation (Réseaucampus, Smbg Finance, Objectif Emploi, Noir sur blanc, The Agency Ltd, Tild, O'Potentiels, Roques de Cana) et des créances qui leur sont attachées (comptes-courants et créances clients) repose sur des données prévisionnelles, des engagements de rachats ou des protocoles avec des minoritaires qui dépendent de la réalisation d'événements futurs. En particulier, les business plans intègrent une levée de fonds significative nécessaire à la bonne exécution du plan d'affaires ; levée jugée hautement probable sur le second semestre 2016.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. L'évaluation des titres de participation significatifs repose sur des données prévisionnelles qui dépendent de la réalisation d'événements futurs. La valeur recouvrable est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le taux d'actualisation combine le taux sans risque, une prime de risque de marché, un bêta calculé et une prime de risque spécifique à l'entité. Les flux sont projetés sur une période de 4 ans et intègrent une valeur terminale avec une hypothèse de croissance raisonnable.

La direction estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pourrait conduire à ce que la valeur comptable soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable ; étant précisé que la plus forte sensibilité aux hypothèses concerne l'ensemble économique composé des sociétés Noir sur blanc et The Agency Ltd.

Des dépréciations sont constatées à hauteur des risques non couverts.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition et sont amortis sur 5 ans en amortissements dérogatoires.

1.3 Stocks

Les stocks correspondent à des travaux en cours relatifs aux coûts de production des différents guides édités par la société Eduniversal. Ces coûts de production sont évalués en fonction des temps passés par les salariés pour la réalisation de ces guides.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques de non-recouvrement de créances ont été traités de la manière suivante : pour les créances présentant des litiges ou des difficultés de recouvrement, leur dépréciation est enregistrée et fait l'objet d'une évaluation individualisée du risque de non recouvrement, compte tenu du contexte, des circonstances exceptionnelles, des prévisions et des garanties obtenues.

1.5 Valeurs mobilières de placement

Le poste "Valeurs Mobilières de Placement" figurant à l'actif du bilan au 30/09/2015 comprend :

- un montant brut de 1 207 645 € et net de 547 170 € composé d'actions "Entreprendre". Leur valeur a été appréciée sur la base du dernier cours de bourse connu des actions au 30 septembre 2015 soit 30 €. La provision pour dépréciation a donc été complétée à hauteur de 226 893 €.
- un montant de 300 000 € correspondant à 18 749 actions de la société EDUNIVERSAL rachetées et destinées à être attribuées à un horizon court terme.

1.6 Produits d'exploitation

Les produits issus des prestations référencement sont constatés lors de la signature des bons d'insertion.

Les produits issus des insertions publicitaires papiers sont constatés dès la sortie des guides.

Les produits issus de la vente des insertions publicitaires internet sont étalés sur la durée d'affichage.

La partie du chiffre d'affaire relative à l'exercice suivant est constatée en produits constatés d'avance (PCA).

1.7 Comptabilisation, présentation du CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est calculé sur la base des rémunérations versées au cours de la période: il a été porté en diminution des charges de personnel pour un montant de 36.889 euros au 30/09/2015.

Concernant le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi comptabilisé au titre de l'exercice précédent (27.396 euros), celui-ci a été principalement affecté à la reconstitution du fonds de roulement.

2- Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

- Intégration fiscale

A compter du 1/10/2013, il a été mis en place un groupe intégré fiscalement dont la société EDUNIVERSAL est la société-mère. Conformément à la convention d'intégration fiscale signée avec les filiales, la charge d'impôt est comptabilisée dans les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les filiales intégrées sont les sociétés :

- o Réseaucampus,
- o Noir sur blanc,
- o O !Potentiels.

- Tchap

Le Tribunal de Commerce de Créteil a prononcé la liquidation judiciaire de cette même société le 29 octobre 2014 et Eduniversal a fait valoir la clause de garantie de passif entraînant la résolution de la transaction. Les titres émis par Eduniversal pour financer cette acquisition lui ont été restitués, générant ainsi un produit financier de 300 K€ qui vient compenser la perte liée à la sortie des titres de l'actif s'élevant à 300 K€. Indépendamment, les frais d'acquisition ont été portés en charges exceptionnelles pour 50 K€.

- Objectif Emploi

Une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte concernant la société OBJECTIF EMPLOI : les titres de participation (1.154 K€) ainsi que les créances (756 K€) ont été intégralement provisionnés.

- Emprunt obligataire

En date du 30/09/2015, EDUNIVERSAL a émis des obligations convertibles en action (OCA) pour un montant global de 2.000 K€.

Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

Taux d'intérêt :	2%
Nombre d'obligations émises :	20
Nominal de l'obligation :	100 K€
Echéance :	2018

Les frais d'émission d'emprunt (100 K€) ont été activés et seront amortis sur la durée de l'emprunt.

En date du 15/12/2014, EDUNIVERSAL avait émis des obligations convertibles en actions (OCA) pour un montant global de 84 K€ à échéance du 15/12/2015 au taux annuel de 7%.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Sites internet	1 340 663		287 853
Fonds de commerce	509 147		
Immobilisations incorporelles en cours (sites internet)	440 052		722 259
Autres immobilisations incorporelles	418 063		
TOTAL	2 707 925		1 010 112
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages ind			
Autres installations, agencements, aménagements	72 519		
Matériel de transport	32 943		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	196 450		7 025
Immobilisations corporelles en cours	140056		58 741
Avances et acomptes			
TOTAL	441 968		65 766
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	7 159 196		410 020
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	57 520		3 381
TOTAL	7 216 716		413 401
TOTAL GENERAL	10 366 609		1 489 279

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin	Réev. Lég. Val. Origine à
	Par virement de pst à pst	HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Sites internet			1 628 516	
Fonds de commerce			509 147	
Immobilisations incorporelles en cours (sites internet)	287 853		874 458	
Autres immobilisations incorporelles		7000	411 063	
TOTAL	287 853	7 000	3 423 184	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			72 519	
Matériel de transport			32 943	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			203 475	
Immobilisations corporelles en cours			198 797	
Avances et acomptes				
TOTAL			507 734	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		350 120	7 219 096	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			60 901	
TOTAL		350 120	7 279 997	
TOTAL GENERAL	287 853	357 120	11 210 915	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	exercice	sortis	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement				
Sites internet	934 179	252 319		1 186 498
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	406 600	4 463		411 063
TOTAL	1 340 779	256 782		1 597 561
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	10 696	12 532		23 228
Matériel de transport	18 110	8 648		26 758
Matériel de bureau, informatique, mobilier	78 913	12 294		91 207
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	107 719	33 474		141 193
TOTAL GENERAL	1 448 498	290 256		1 738 754

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche et développement					
Sites internet	252 319				
Fonds de commerce					
Autres immobilisations corporelles	4 463				
TOTAL	256 782				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	12 532				
Matériel de transport	8 648				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 294				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	33 474				
TOTAL GENERAL	290 256				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices		100 000		100 000
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	106 735	116 511	106 629	116 618
TOTAL Provisions réglementées	106 735	116 511	106 629	116 618
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	23 000		23 000	
TOTAL Provisions	23 000		23 000	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	143 674	1 806 217		1 949 891
	1 327 928	873 814		2 201 742
	433 582	255 243		688 825
TOTAL Dépréciations	1 905 184	2 935 274		4 840 458
TOTAL GENERAL	2 034 920	3 051 785	129 629	4 957 076
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		103 948	23 000	
- financières		2 061 460		
- exceptionnelles		886 377	106 629	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	824 202		824 202
Prêts			
Autres immobilisations financières	60 901		60 901
Clients douteux ou litigieux	2 588 662		2 533 976
Autres créances clients	5 701 308	5 701 308	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8 565	8 565	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	122 600	122 600	
- T.V.A	489 237	489 237	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	462 839	462 839	
Débiteurs divers	927 287	927 287	
Charges constatées d'avance	95 064	95 064	
TOTAL GENERAL	11 280 665	7 806 900	3 473 765
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 084 400	84 400	2 000 000	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédits :				
- à 1 an maximum	256 211	256 211		
- plus d'un an	935 890	292 281	643 609	
Emprunts et dettes financières divers	31 153		31 153	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 359 502	3 359 502		
Personnel et comptes rattachés	171 416	171 416		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	895 511	895 511		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	1 921 644	1 921 644		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	268 167	268 167		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 490	22 490		
Groupe et associés	350 668	350 668		
Autres dettes	141 425	141 425		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	442 732	442 732		
TOTAL GENERAL	10 881 209	8 206 447	2 674 762	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 084 400			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	311 974			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	4 960 426	280 000	
Créances rattachées à des participations	28 779		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	1 133 502		
Autres créances	77 767	385 043	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	351 428		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 752		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
ALINEA	284 210			284 210
ACL	224 937			224 937

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 824 633
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 299 €)	299
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 824 932

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 354
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 010 038
Dettes fiscales et sociales	470 322
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	1 495 714

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	95 064	442 732
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	95 064	447 032

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	100 000	33,33%
Charges à étaler		
TOTAL	100 000	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 190 391	0,25
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	72 181	0,25
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 262 572	0,25

Commentaires : Au cours de l'exercice, le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 18.045,25 € par l'émission de 72.181 actions ordinaires, représentant un montant total de souscription prime incluse de 900.991 €. Conformément à la méthode préférentielle, les frais relatifs à l'augmentation de capital (97.198 €) ont été imputés sur la prime d'émission.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	3 959 781
TOTAL	3 959 781

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 959 781
Etranger	
TOTAL	3 959 781

Détail du résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles

- Dépréciation des comptes clients :	769.866 €
- Amortissements dérogatoires :	116.511 €
- Perte sur frais d'acquisition des titres de participation :	50.120 €
- Pénalités & amendes :	2.814 €
- Pénalités de retard :	10.469 €
- Ajustements tiers :	165.218 €
- Abandons de projets :	43.877 €

Produits exceptionnels

- Amortissements dérogatoires :	106.629 €
---------------------------------	-----------

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés : INTERETS D'EMPRUNTS	223.676
Privilèges la sécurité sociale et des régimes de retraite complémentaire	178.806
TOTAL	402.482
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Au 30/09/2015, les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 2.447.830 €, générant une économie d'impôt de 815.943 € (taux d'impôt de 33,33%).

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	90 383
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	90 383

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SMBG Finance	100	(537 081)	51	51	-	-			(38 862)	
Réseaucampus	60 000	(379 221)	100	298 799	298 799	28 779			(36 028)	
O'Potentiels	7 700	124 915	100	1 857 235	1 857 235			592 254	82 045	
Noir sur Blanc	29 000	112 057	100	2 237 992	2 237 992			1 309 696	(89 479)	
TILD	37 500	-	100	18 750	18 750			700 792	14 847	
Objectif emploi	Société en liquidation									
The Agency ltd	870	78 188	100	528 900	528 900			124 735	(54 666)	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Les Roques de Cana	Non communiqué									
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

EDUNIVERSAL

Détail des comptes

Détail des comptes

EDUNIVERSAL

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 039 579	1 597 561	442 017	2,50	410 946	2,45
<i>Concessions et droits similaires</i>	411 063		411 063	2,33	411 063	2,45
<i>Site "bestmasters"</i>	219 712		219 712	1,24	219 712	1,31
<i>Site "aprèsbac"</i>	297 983		297 983	1,69	297 983	1,77
<i>Site "livefromcampus"</i>	48 489		48 489	0,27	48 489	0,29
<i>Site bestmaster (uk,us,in..)</i>	219 937		219 937	1,25	219 937	1,31
<i>Site bestmaster (es, mx, ar)</i>	189 597		189 597	1,07	189 597	1,13
<i>Site "best-masters"</i>	39 556		39 556	0,22	39 556	0,24
<i>Sgbdd "best-masters" pays</i>	325 388		325 388	1,84	325 388	1,94
<i>Site "masterbooking.fr"</i>	287 853		287 853	1,63		
<i>Amort. conces & dts similaires</i>		411 063	-411 063	-2,32	-406 599	-2,41
<i>Amort. "bestmasters"</i>		219 712	-219 712	-1,23	-219 712	-1,30
<i>Amort. site "aprèsbac"</i>		297 983	-297 983	-1,68	-297 983	-1,76
<i>Amort. site "livefromcampus"</i>		48 489	-48 489	-0,26	-48 489	-0,28
<i>Amort. bestmaster uk,us,ca,in</i>		219 937	-219 937	-1,24	-192 445	-1,14
<i>Amort. bestmaster es,mx,co</i>		186 964	-186 964	-1,05	-123 765	-0,73
<i>Amort site meilleurs masters.com</i>		19 778	-19 778	-0,10	-6 593	-0,03
<i>Amort site best masters pays</i>		153 655	-153 655	-0,86	-45 193	-0,26
<i>Amort. site "mastersbooking.fr"</i>		39 980	-39 980	-0,22		
Fonds commercial	509 147		509 147	2,88	509 147	3,03
<i>Fonds commercial acl</i>	224 937		224 937	1,27	224 937	1,34
<i>Fond commerce alinea</i>	284 210		284 210	1,61	284 210	1,69
Autres immobilisations incorporelles	874 458		874 458	4,95	447 053	2,66
<i>Immob. incorporelles en cours</i>	874 458		874 458	4,95	440 053	2,62
<i>Immo en cours - frais s/ parti</i>					7 000	0,04
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	308 936	141 193	167 743	0,95	194 192	1,16
<i>Install. gene. agenc. amenag. div.</i>	72 519		72 519	0,41	72 519	0,43
<i>Matériel de transport</i>	32 943		32 943	0,19	32 943	0,20
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	52 215		52 215	0,30	47 430	0,28
<i>Matériel de bureau</i>	1 690		1 690	0,01	1 690	0,01
<i>Mobilier</i>	76 804		76 804	0,43	74 564	0,44
<i>Tableaux zerbib</i>	24 066		24 066	0,14	24 066	0,14
<i>Trophée eduniversal</i>	48 700		48 700	0,28	48 700	0,29
<i>Amort.inst.agenc.amenag.divers</i>		23 229	-23 229	-0,12	-10 696	-0,05
<i>Amort matériel transport</i>		26 757	-26 757	-0,14	-18 110	-0,10
<i>Amort. mat. bureau & inform</i>		47 268	-47 268	-0,26	-44 022	-0,25
<i>Amorts matériels bureau</i>		1 690	-1 690	-0,00	-1 690	-0,00
<i>Amort.mobilier</i>		42 249	-42 249	-0,23	-33 202	-0,19
Immobilisations en cours	198 797		198 797	1,13	140 056	0,83
<i>Immo en cours corporelles</i>	198 797		198 797	1,13	140 056	0,83
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	6 394 894	1 154 468	5 240 426	29,67	6 707 463	39,93
<i>Actions</i>	51		51	0,00	51	0,00
<i>Réseaucampus</i>	298 799		298 799	1,69	298 799	1,78
<i>Tp o'potentiels</i>	1 857 235		1 857 235	10,51	1 857 235	11,06
<i>Tp nsb</i>	2 237 992		2 237 992	12,67	2 237 992	13,32

EDUNIVERSAL

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<i>Tp the agency ltd</i>	528 900		528 900	2,99	528 900	3,15
<i>Tp roques de cana</i>	280 000		280 000	1,59	280 000	1,67
<i>Tp tchap</i>					350 120	2,08
<i>Tp objectif emploi</i>	1 154 417		1 154 417	6,54	1 154 417	6,87
<i>Titres de participation tild</i>	37 500		37 500	0,21		
<i>Titres de participation</i>		1 154 468	-1 154 468	-6,53	-51	0,00
Créances rattachées à des participations	824 202	795 423	28 779	0,16	308 059	1,83
<i>C/c smbg finances</i>	143 623		143 623	0,81	143 623	0,85
<i>C/c reseaucampus</i>	28 779		28 779	0,16	28 779	0,17
<i>C/c objectif emploi</i>	651 800		651 800	3,69	279 280	1,66
<i>Provision c/c smbg fin</i>		143 623	-143 623	-0,80	-143 623	-0,84
<i>Provision c/c objectif emploi</i>		651 800	-651 800	-3,68		
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	60 901		60 901	0,34	57 520	0,34
<i>Depots et cautionnements verses</i>	3 382		3 382	0,02	382	0,00
<i>Depots</i>	8 638		8 638	0,05	8 638	0,05
<i>Depot de garantie</i>	48 881		48 881	0,28	48 500	0,29
TOTAL (I)	11 210 914	3 688 645	7 522 269	42,58	8 774 436	52,23
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	194 765		194 765	1,10	174 835	1,04
<i>En-cours production service</i>	194 765		194 765	1,10	174 835	1,04
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 186 706	2 201 742	4 984 964	28,22	5 248 648	31,24
<i>Clients</i>	3 876 675		3 876 675	21,95	4 218 256	25,11
<i>Clients douteux ou litigieux</i>	1 485 399		1 485 399	8,41	1 485 399	8,84
<i>Clients factures a etablr</i>	1 824 633		1 824 633	10,33	872 922	5,20
<i>Dépr. des comptes clients</i>		2 201 742	-2 201 742	-12,45	-1 327 928	-7,89
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	809 599		809 599	4,58	621 064	3,70
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	809 599		809 599	4,58	621 064	3,70
. Personnel	8 565		8 565	0,05	8 564	0,05
<i>ljss</i>	8 565		8 565	0,05	8 564	0,05
. Organismes sociaux					7 150	0,04
<i>Generali - prevoyance</i>					7 150	0,04
. Etat, impôts sur les bénéfices	122 600		122 600	0,69	59 960	0,36
<i>Etat impôt sur les bénéfices</i>	118 380		118 380	0,67	55 740	0,33
<i>ls report en arr deficits</i>	4 220		4 220	0,02	4 220	0,03
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	489 237		489 237	2,77	480 132	2,86
<i>Taxes sur ca a decaisser</i>	493		493	0,00	493	0,00
<i>Tva sur immo 5.5%</i>	21		21	0,00	21	0,00
<i>Tva sur immo 19.6 %</i>	196 029		196 029	1,11	196 033	1,17
<i>Tva sur immo 20%</i>	116 498		116 498	0,66	52 090	0,31
<i>Tva s/ achats</i>					3 728	0,02
<i>Tva deductible 2.1%</i>	41		41	0,00	41	0,00
<i>Tva deductible 5.5 %</i>	3 115		3 115	0,02	2 942	0,02
<i>Tva deductible 8.5%</i>	84		84	0,00	84	0,00
<i>Tva deductible 21%</i>	93		93	0,00	93	0,00
<i>Tva deductible 7%</i>	3 264		3 264	0,02	3 262	0,02
<i>Tva autoliquidee</i>	17 815		17 815	0,10	17 815	0,11
<i>Tva deductible 20%</i>	1 387		1 387	0,01	54 296	0,32
<i>Tva intra-communautaire</i>	1 826		1 826	0,01	1 826	0,01

EDUNIVERSAL

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<i>Crédit de tva à reporter</i>					1 166	0,01
<i>Tva sur fnp</i>	148 568		148 568	0,84	146 240	0,87
. Autres	580 497	28 350	552 147	3,13	399 341	2,38
<i>Rabais remises ristour. a obtenir</i>	299		299	0,00	299	0,00
<i>C/c if o/potentiels</i>	77 767		77 767	0,44	33 562	0,20
<i>C.c objectif emploi</i>					112 168	0,67
<i>C/c les roques de cana</i>	354 240		354 240	2,01	196 398	1,17
<i>C/c comptoir des roques</i>	30 803		30 803	0,17		
<i>Oppositions</i>	7 283		7 283	0,04	7 283	0,04
<i>Créditeurs divers (ndf)</i>	53 055		53 055	0,30	41 631	0,25
<i>Debiteurs divers</i>	57 050		57 050	0,32		
<i>Bred factor fonds de garantie</i>					8 000	0,05
<i>Provision sur autres débiteurs</i>		28 350	-28 350	-0,15		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 542 645	660 475	882 170	4,99	809 063	4,82
<i>Actions propres</i>	300 000		300 000	1,70		
<i>Actions</i>	1 207 645		1 207 645	6,84	1 207 645	7,19
<i>Autres valeurs mobilières</i>	35 000		35 000	0,20	35 000	0,21
<i>Dépréciation des vmp</i>		660 475	-660 475	-3,73	-433 582	-2,57
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 902 781		1 902 781	10,77	28 619	0,17
<i>Cheques a encaisser</i>	1 900 000		1 900 000	10,76		
<i>Palatine dailly</i>					5 572	0,03
<i>Bred banque populaire</i>	2 186		2 186	0,01		
<i>Financiere d'uzes</i>	595		595	0,00	7 063	0,04
<i>Caisse</i>					15 984	0,10
Charges constatées d'avance	95 064		95 064	0,54	187 658	1,12
<i>Charges constatees d'avance</i>	95 064		95 064	0,54	187 658	1,12
TOTAL (II)	12 932 459	2 890 567	10 041 892	56,85	8 025 036	47,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	100 000		100 000	0,57		
<i>Frais d'emission des emprunts</i>	100 000		100 000	0,57		
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 243 374	6 579 213	17 664 161	100,00	16 799 471	100,00

EDUNIVERSAL

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 565 643)	565 643	3,20	547 598	3,26
<i>Capital souscrit appele verse</i>	<i>565 643</i>	3,20	<i>547 598</i>	3,26
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11 352 317	64,27	10 566 570	62,90
<i>Primes d'emission</i>	<i>7 873 842</i>	44,58	<i>7 088 094</i>	42,19
<i>Prime d'apport</i>	<i>3 478 475</i>	19,69	<i>3 478 475</i>	20,71
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	60 759	0,34	60 759	0,36
<i>Reserve legale proprement dite</i>	<i>60 759</i>	0,34	<i>60 759</i>	0,36
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	80 852	0,46	80 852	0,48
<i>Reserves indisponibles</i>	<i>80 852</i>	0,46	<i>80 852</i>	0,48
Autres réserves	5 817	0,03	5 817	0,03
<i>Autres reserves</i>	<i>5 817</i>	0,03	<i>5 817</i>	0,03
Report à nouveau	-2 220 665	-12,56	-2 949 693	-17,55
<i>Report a nouveau (solde debiteur)</i>	<i>-2 220 665</i>	-12,56	<i>-2 949 693</i>	-17,55
Résultat de l'exercice	-3 178 390	-17,98	729 027	4,34
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	116 618	0,66	106 735	0,64
<i>Amortissements derogatoires</i>	<i>116 618</i>	0,66	<i>106 735</i>	0,64
TOTAL (I)	6 782 951	38,40	9 147 666	54,45
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			23 000	0,14
<i>Provision pour risques</i>			<i>23 000</i>	0,14
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			23 000	0,14
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	2 084 400	11,80	113 135	0,67
<i>Emprunt obligataire</i>	<i>84 400</i>	0,48	<i>113 135</i>	0,67
<i>Emprunt obligataire</i>	<i>2 000 000</i>	11,32		
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	935 890	5,30	1 225 044	7,29
<i>Pret hsbk 215 k</i>			<i>6 176</i>	0,04
<i>Pret oseo 700 k</i>	<i>595 000</i>	3,37	<i>700 000</i>	4,17
<i>Pret bred 700 k</i>	<i>332 713</i>	1,88	<i>504 776</i>	3,00
<i>Sur emprunts aupres etabli. credit</i>	<i>8 178</i>	0,05	<i>14 091</i>	0,08
. Découverts, concours bancaires	256 211	1,45	120 989	0,72
<i>Banque</i>	<i>27 415</i>	0,16	<i>27 427</i>	0,16
<i>Credit du nord</i>	<i>4 815</i>	0,03	<i>1 238</i>	0,01
<i>Credit du nord 2</i>	<i>184 224</i>	1,04	<i>16 687</i>	0,10
<i>Palatine</i>	<i>32 582</i>	0,18	<i>26 043</i>	0,16
<i>Bred banque populaire</i>			<i>42 418</i>	0,25
<i>Interets courus a payer</i>	<i>7 176</i>	0,04	<i>7 176</i>	0,04
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	31 153	0,18	26 903	0,16
<i>Depots et cautionnements recus</i>	<i>30 393</i>	0,17	<i>26 143</i>	0,16
<i>Depot gar smbg finances</i>	<i>760</i>	0,00	<i>760</i>	0,00

EDUNIVERSAL

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	30/09/2015 (12 mois)		30/09/2014 (12 mois)	
. Associés	350 668	1,99	256 831	1,53
<i>C/c o'potentiel</i>	290 465	1,64	177 754	1,06
<i>C/c if - noir sur blanc</i>	60 203	0,34	37 316	0,22
<i>C/c noir sur blanc</i>			33 737	0,20
<i>C/c m. quiette</i>			8 025	0,05
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 359 502	19,02	2 731 981	16,26
<i>Fournisseurs</i>	2 349 463	13,30	1 724 800	10,27
<i>Fournisseurs - fnp</i>	1 010 039	5,72	1 007 181	6,00
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	171 416	0,97	166 954	0,99
<i>Personnel : rémunérations dues</i>	70 187	0,40	22 868	0,14
<i>Dettes provisio. pour congés payés</i>	92 400	0,52	91 661	0,55
<i>Autres charges à payer</i>	8 829	0,05	52 425	0,31
. Organismes sociaux	895 511	5,07	608 292	3,62
<i>Sécurité sociale</i>	423 008	2,39	333 449	1,98
<i>Ionis abelio - ret cadre</i>	156 492	0,89	80 360	0,48
<i>Irrapri - ret cadre tb</i>	205 221	1,16	129 475	0,77
<i>Generali - prevoyance</i>	5 961	0,03		
<i>Agessa - maison des artistes</i>	664	0,00	664	0,00
<i>Charges sociales sur congés payés</i>	41 085	0,23	40 753	0,24
<i>Autres charges à payer</i>	63 079	0,36	23 591	0,14
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 921 644	10,88	1 574 610	9,37
<i>Tva à décaisser</i>	183 761	1,04	42 145	0,25
<i>Tva s/ achats</i>	10 714	0,06		
<i>Tva déductible 19.6 %</i>	2 243	0,01	3 000	0,02
<i>Taxe sur le c.a. collect. entrepr.</i>	35 776	0,20	35 776	0,21
<i>Tva collectée 19.6 %</i>	1 043 886	5,91	1 051 609	6,26
<i>Tva collectée 20%</i>	322 059	1,82	278 447	1,66
<i>Tva autoliquidée</i>	18 638	0,11	18 638	0,11
<i>Tva intra-communautaire</i>	2 911	0,02	2 911	0,02
<i>Tva s/ fae</i>	20 790	0,12		
<i>Tva en attente collectée 19.6%</i>	280 867	1,59	142 084	0,85
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	268 167	1,52	200 059	1,19
<i>Autres charges à payer</i>	268 167	1,52	200 059	1,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 490	0,13	22 490	0,13
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	22 490	0,13	22 490	0,13
Autres dettes	141 425	0,80	313 629	1,87
<i>Clients divers</i>	117 386	0,66	300 054	1,79
<i>Créditeur divers</i>	9 751	0,06	1	0,00
<i>Créditeurs divers (ndf)</i>	14 287	0,08	13 457	0,08
<i>Natixis factor</i>			117	0,00
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	442 732	2,51	267 888	1,59
<i>Produits constatés d'avance</i>	442 732	2,51	267 888	1,59
	TOTAL(IV)	10 881 210	7 628 806	45,41
Ecart de conversion passif		(V)		
	TOTAL PASSIF (I à V)	17 664 161	16 799 471	100,00

EDUNIVERSAL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	3 959 781		3 959 781	100,00	4 297 116	100,00	-337 335	-7,84	
<i>Prestations de services</i>					<i>48 279</i>	1,12	<i>-48 279</i>	-100,00	
<i>Conseil écoles / entreprises</i>	<i>654 040</i>		<i>654 040</i>	16,52	<i>776 745</i>	18,08	<i>-122 705</i>	-15,79	
<i>Site meilleurs bachelors</i>	<i>243 364</i>		<i>243 364</i>	6,15	<i>367 722</i>	8,56	<i>-124 358</i>	-33,81	
<i>Site meilleurs masters</i>	<i>542 435</i>		<i>542 435</i>	13,70	<i>325 403</i>	7,57	<i>217 032</i>	66,70	
<i>Guide jaune</i>	<i>600 136</i>		<i>600 136</i>	15,16	<i>593 690</i>	13,82	<i>6 446</i>	1,09	
<i>Guide vert</i>	<i>169 750</i>		<i>169 750</i>	4,29	<i>156 428</i>	3,64	<i>13 322</i>	8,52	
<i>Salon</i>	<i>250 421</i>		<i>250 421</i>	6,32	<i>270 802</i>	6,30	<i>-20 381</i>	-7,52	
<i>Salon des vocations 09</i>					<i>26 210</i>	0,61	<i>-26 210</i>	-100,00	
<i>Eduniversal</i>	<i>8 236</i>		<i>8 236</i>	0,21	<i>22 035</i>	0,51	<i>-13 799</i>	-62,61	
<i>Eduniversal booking</i>	<i>12 176</i>		<i>12 176</i>	0,31			<i>12 176</i>	N/S	
<i>Eduniversal booking étudiants</i>	<i>69</i>		<i>69</i>	0,00			<i>69</i>	N/S	
<i>Eduniversal exo</i>	<i>226 720</i>		<i>226 720</i>	5,73	<i>180 546</i>	4,20	<i>46 174</i>	25,57	
<i>Master tour</i>	<i>199 180</i>		<i>199 180</i>	5,03	<i>124 300</i>	2,89	<i>74 880</i>	60,24	
<i>Best masters</i>	<i>145 629</i>		<i>145 629</i>	3,68	<i>107 601</i>	2,50	<i>38 028</i>	35,34	
<i>Base de données</i>	<i>334 866</i>		<i>334 866</i>	8,46	<i>539 760</i>	12,56	<i>-204 894</i>	-37,95	
<i>Convention eduniversal exo</i>					<i>3 360</i>	0,08	<i>-3 360</i>	-100,00	
<i>Leads up</i>	<i>58 524</i>		<i>58 524</i>	1,48	<i>189 388</i>	4,41	<i>-130 864</i>	-69,09	
<i>Bdd recrutement</i>	<i>85 030</i>		<i>85 030</i>	2,15	<i>96 380</i>	2,24	<i>-11 350</i>	-11,77	
<i>Commission apport affaires nsb</i>	<i>-1 040</i>		<i>-1 040</i>	-0,02	<i>24 058</i>	0,56	<i>-25 098</i>	-104,31	
<i>Smbg fin - refacturations</i>	<i>38 200</i>		<i>38 200</i>	0,96	<i>8 300</i>	0,19	<i>29 900</i>	360,24	
<i>Reseau campus - refacturations</i>	<i>26 300</i>		<i>26 300</i>	0,66	<i>8 300</i>	0,19	<i>18 000</i>	216,87	
<i>Transfert de charges o'potenti</i>	<i>25 790</i>		<i>25 790</i>	0,65	<i>40 344</i>	0,94	<i>-14 554</i>	-36,06	
<i>Transfert de charges noir s/ b</i>	<i>30 670</i>		<i>30 670</i>	0,77	<i>159 101</i>	3,70	<i>-128 431</i>	-80,71	
<i>Transfert de charges financia</i>	<i>97 727</i>		<i>97 727</i>	2,47	<i>77 869</i>	1,81	<i>19 858</i>	25,50	
<i>Transfert de charges tild</i>	<i>100 969</i>		<i>100 969</i>	2,55			<i>100 969</i>	N/S	
<i>Ventes vipline</i>	<i>1 572</i>		<i>1 572</i>	0,04	<i>98 019</i>	2,28	<i>-96 447</i>	-98,39	
<i>Vipline schools</i>					<i>48 000</i>	1,12	<i>-48 000</i>	-100,00	
<i>Port vipline</i>	<i>5 068</i>		<i>5 068</i>	0,13	<i>4 476</i>	0,10	<i>592</i>	13,23	
<i>Refacturations</i>	<i>103 948</i>		<i>103 948</i>	2,63			<i>103 948</i>	N/S	
Chiffres d'Affaires Nets	3 959 781		3 959 781	100,00	4 297 116	100,00	-337 335	-7,84	
Production stockée			19 930	0,50	105 048	2,44	-85 118	-81,02	
<i>Variation des en-cours</i>			<i>19 930</i>	0,50	<i>105 048</i>	2,44	<i>-85 118</i>	-81,02	
Production immobilisée			650 859	16,44	369 518	8,60	281 341	76,14	
<i>Production immobilisée</i>			<i>650 859</i>	16,44	<i>369 518</i>	8,60	<i>281 341</i>	76,14	
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			124 291	3,14	58 277	1,36	66 014	113,28	
<i>Repris. provis. risq. & ch. exploi</i>			<i>23 000</i>	0,58			<i>23 000</i>	N/S	
<i>Reprise prov. créances douteus</i>					<i>57 000</i>	1,33	<i>-57 000</i>	-100,00	
<i>Transferts de charges d'expl.</i>			<i>100 930</i>	2,55	<i>633</i>	0,01	<i>100 297</i>	N/S	
<i>Rbst frais d'envoi</i>			<i>361</i>	0,01	<i>644</i>	0,01	<i>-283</i>	-43,93	
Autres produits			7	0,00			7	N/S	
<i>Produits divers gestion courante</i>			<i>7</i>	0,00			<i>7</i>	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			4 754 868	120,08	4 829 959	112,40	-75 091	-1,54	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 412	0,11			4 412	N/S	
<i>Produits d'entretien</i>			<i>2 126</i>	0,05			<i>2 126</i>	N/S	
<i>Emballages</i>			<i>2 286</i>	0,06			<i>2 286</i>	N/S	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									

EDUNIVERSAL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Autres achats et charges externes	2 493 431	62,97	2 186 384	50,88	307 047	14,04
Achats études et prestat. services	207 888	5,25	14 396	0,34	193 492	N/S
Achats materiel equipem. travaux	305	0,01			305	N/S
Fournitures non stock. eau, énergie	317	0,01	256	0,01	61	23,83
Edf	22 141	0,56	5 404	0,13	16 737	309,72
Gaz de france	3 349	0,08	3 764	0,09	-415	-11,02
Carburant	19 816	0,50	8 921	0,21	10 895	122,13
Fournit. entretien & petit equip.	131	0,00	3 051	0,07	-2 920	-95,70
Fournitures administratives	9 265	0,23	7 669	0,18	1 596	20,81
Rembst fourn administratives	1 608	0,04	1 696	0,04	-88	-5,18
Autres matieres et fournitures	4 475	0,11			4 475	N/S
Crédit-bail copieur	4 460	0,11			4 460	N/S
Locations	8 776	0,22	21 235	0,49	-12 459	-58,66
Locations immobilieres	300 357	7,59	85 000	1,98	215 357	253,36
Loyer	24 304	0,61	55 345	1,29	-31 041	-56,08
Location parking	2 538	0,06	-619	-0,00	3 157	510,02
Location box	7 846	0,20	15 552	0,36	-7 706	-49,54
Location véhicule	31 236	0,79	5 770	0,13	25 466	441,35
Location photocopieur	18 507	0,47	22 655	0,53	-4 148	-18,30
Charges locatives et de copropriété	133 200	3,36	44 076	1,03	89 124	202,21
Entretiens et réparations			1 872	0,04	-1 872	-100,00
Entretien immobilier (nettoyage)	12 325	0,31	11 125	0,26	1 200	10,79
Entretien matériel	1 312	0,03	1 631	0,04	-319	-19,55
Maintenance	384	0,01	2 017	0,05	-1 633	-80,95
Maintenance informatique	8 117	0,20	3 641	0,08	4 476	122,93
Primes d'assurance	14 616	0,37	17 094	0,40	-2 478	-14,49
Assurance risques prof.	6 905	0,17			6 905	N/S
Multirisques	2 421	0,06			2 421	N/S
Assurance-transport			92	0,00	-92	-100,00
Abonnement - cotisations	2 167	0,05	2 707	0,06	-540	-19,94
Documentation juridique et comptabl	25	0,00	248	0,01	-223	-89,91
Frais de colloques, semin., confer	-22 000	-0,55	3 523	0,08	-25 523	-724,46
Personnel exterieur a l'entreprise	636	0,02	191	0,00	445	232,98
Honoraires	40 959	1,03	12 245	0,28	28 714	234,50
Honoraires avocat	222	0,01	19 583	0,46	-19 361	-98,86
Honoraires avocat	147 927	3,74	114 883	2,67	33 044	28,76
Honoraires bourse	8 517	0,22	94 487	2,20	-85 970	-90,98
Honoraire expert comptable	102 713	2,59	68 225	1,59	34 488	50,55
Autres honoraires	-10 417	-0,25	46 595	1,08	-57 012	-122,35
Honoraires huissier	3 143	0,08	498	0,01	2 645	531,12
Honoraires cac	120 383	3,04	122 109	2,84	-1 726	-1,40
Honoraires juridiques			35 352	0,82	-35 352	-100,00
Frais d'actes & de contentieux	8 361	0,21	3 575	0,08	4 786	133,87
Publicite publicat. relat. publiq.	20 654	0,52	87 815	2,04	-67 161	-76,47
Annonces et insertions	242	0,01	146 009	3,40	-145 767	-99,82
Foires et expositions	143 288	3,62	206 219	4,80	-62 931	-30,51
Rbst foires et expositions			624	0,01	-624	-100,00
Cadeaux a la clientele	33 327	0,84	10 018	0,23	23 309	232,67
Catalogues et imprimes	10 800	0,27			10 800	N/S
Creation exoneree			9 705	0,23	-9 705	-100,00
Diffusion	18 306	0,46	20 228	0,47	-1 922	-9,49
Impression affiche, flyer, plaquett	28 251	0,71	90 259	2,10	-62 008	-68,69
Impression exonérée	84 959	2,15	50 235	1,17	34 724	69,12
Frais de traduction	1 003	0,03	21 549	0,50	-20 546	-95,34
Publications	4 120	0,10	12 250	0,29	-8 130	-66,36
Divers (pourboires&)	57	0,00			57	N/S
Transports s/ achats	734	0,02			734	N/S
Transports sur ventes	2 788	0,07	29 508	0,69	-26 720	-90,54
Transports divers	949	0,02	229	0,01	720	314,41
Coursiers	676	0,02	1 574	0,04	-898	-57,04

EDUNIVERSAL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
<i>Deplacem. missions et receptions</i>	10 131	0,26			10 131		N/S
<i>Voyages et déplacements</i>	97 517	2,46	101 640	2,37	-4 123		-4,05
<i>Rbt frais déplacement</i>	13 997	0,35	18 189	0,42	-4 192		-23,04
<i>Rbst frais de repas</i>	1 237	0,03			1 237		N/S
<i>Visas frais administratifs étr</i>	647	0,02	1 508	0,04	-861		-57,09
<i>Frais de deménagement</i>	930	0,02			930		N/S
<i>Missions</i>	175 305	4,43	92 546	2,15	82 759		89,42
<i>Rmbt frais de missions</i>	5 865	0,15	2 111	0,05	3 754		177,83
<i>Receptions</i>	160 365	4,05	138 170	3,22	22 195		16,06
<i>Rbt frais de réceptions</i>	5 122	0,13	5 200	0,12	-78		-1,49
<i>Frais postaux et de télécomm.</i>			17 492	0,41	-17 492		-100,00
<i>Frais internet</i>	9 427	0,24	10 480	0,24	-1 053		-10,04
<i>Frais d'hébergement internet</i>	31 975	0,81	27 611	0,64	4 364		15,81
<i>Frais de référencement</i>	228	0,01	46	0,00	182		395,65
<i>Frais noms de domaines</i>	6 844	0,17	4 354	0,10	2 490		57,19
<i>Frais e-mailing</i>	38 694	0,98	38 367	0,89	327		0,85
<i>Frais mailings</i>	14 752	0,37	21 195	0,49	-6 443		-30,39
<i>Frais postaux</i>	41 656	1,05	56 527	1,32	-14 871		-26,30
<i>Télécom mobile</i>	316	0,01	663	0,02	-347		-52,33
<i>Frais téléphoniques</i>	128 946	3,26	67 908	1,58	61 038		89,88
<i>Services bancaires et assim.</i>	31 185	0,79	38 538	0,90	-7 353		-19,07
<i>Frais sur titres (achat, vente,..)</i>			140	0,00	-140		-100,00
<i>Commissions & frais sur emprunts</i>	101 443	2,56	172	0,00	101 271		N/S
<i>Autres frais & comm. prest. serv.</i>	3 306	0,08			3 306		N/S
<i>Divers</i>	14 153	0,36			14 153		N/S
<i>Cotisations sncd</i>			1 441	0,03	-1 441		-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	131 848	3,33	109 528	2,55	22 320		20,38
<i>Taxe d'apprentissage</i>	7 250	0,18	8 892	0,21	-1 642		-18,46
<i>Part. employ. a form. prof. cont.</i>	13 850	0,35	20 929	0,49	-7 079		-33,81
<i>Effort construction</i>	4 793	0,12	4 192	0,10	601		14,34
<i>Part. employ. a effort construct.</i>			1 692	0,04	-1 692		-100,00
<i>Cfe</i>	8 194	0,21	7 050	0,16	1 144		16,23
<i>Cvae</i>	15 269	0,39	19 932	0,46	-4 663		-23,38
<i>Taxes foncières</i>	6 483	0,16	19 451	0,45	-12 968		-66,66
<i>Autres impôts locaux</i>	351	0,01	3 832	0,09	-3 481		-90,83
<i>Taxe sur les véhicules sociétés</i>	7 632	0,19	7 587	0,18	45		0,59
<i>Droits d'enregistrement et timbre</i>	318	0,01	4 342	0,10	-4 024		-92,67
<i>Autres droits</i>	58 793	1,48	11 190	0,26	47 603		425,41
<i>Contrib. soc. solid. a charge stes</i>			37	0,00	-37		-100,00
<i>Taxes diverses</i>	8 915	0,23	401	0,01	8 514		N/S
Salaires et traitements	1 149 789	29,04	1 045 618	24,33	104 171		9,96
<i>Rémunération du personnel</i>			5 810	0,14	-5 810		-100,00
<i>Salaires appoint. commis. de base</i>	1 064 486	26,88	1 227 429	28,56	-162 943		-13,27
<i>Conges payés</i>	738	0,02	-7 701	-0,17	8 439		109,58
<i>Primes et gratifications</i>	40 000	1,01	-113 000	-2,62	153 000		135,40
<i>Salaires, appointements</i>	174	0,00			174		N/S
<i>Transport</i>			1 005	0,02	-1 005		-100,00
<i>Avantage en nature</i>	-3 360	-0,07			-3 360		N/S
<i>Intéressement pdg</i>	47 751	1,21	-67 924	-1,57	115 675		170,30
Charges sociales	494 606	12,49	373 920	8,70	120 686		32,28
<i>Charges de secur. soc. et prevoy.</i>	298	0,01			298		N/S
<i>Cotisations urssaf</i>	323 653	8,17	374 284	8,71	-50 631		-13,52
<i>Charges patronales cadre tr a</i>	45 683	1,15	42 430	0,99	3 253		7,67
<i>Charges patronales cadres tr b</i>	46 865	1,18	77 083	1,79	-30 218		-39,19
<i>Charges patronales mutuelle</i>	12 170	0,31	-5 043	-0,11	17 213		341,32
<i>Prov chges s/ cp</i>			-3 960	-0,08	3 960		-100,00
<i>Cotisations aux autres org. soc.</i>	43 479	1,10	-125 021	-2,90	168 500		134,78
<i>Medecine du travail, pharmacie</i>	2 574	0,07	1 830	0,04	744		40,66
<i>Autres charges de personnel</i>	18 149	0,46	12 999	0,30	5 150		39,62
<i>Indemnités stagiaires</i>	22 012	0,56	25 423	0,59	-3 411		-13,41

EDUNIVERSAL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
<i>Convention de formation</i>	16 613	0,42	1 290	0,03	15 323	N/S
<i>Cice</i>	-36 889	-0,92	-27 396	-0,63	-9 493	-34,64
Dotations aux amortissements sur immobilisations	290 256	7,33	295 678	6,88	-5 422	-1,82
<i>Immobilisations incorporelles</i>	256 782	6,48	281 681	6,56	-24 899	-8,83
<i>Immobilisations corporelles</i>	33 474	0,85	13 998	0,33	19 476	139,13
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	103 948	2,63	48 005	1,12	55 943	116,54
<i>Provision s/ créances douteuses</i>	103 948	2,63	48 005	1,12	55 943	116,54
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	79 453	2,01	4	0,00	79 449	N/S
<i>Droits d'auteur et de reproduct.</i>	39 632	1,00			39 632	N/S
<i>Créances des exercices antérieurs</i>	39 703	1,00			39 703	N/S
<i>Charges diverses gestion courante</i>	118	0,00	4	0,00	114	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	4 747 743	119,90	4 059 138	94,46	688 605	16,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 124	0,18	770 821	17,94	-763 697	-99,07
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	304 195	7,68	9 120	0,21	295 075	N/S
<i>Revenus valeurs mobil. placement</i>	4 195	0,11			4 195	N/S
<i>Autres produits financiers</i>	300 000	7,58	9 120	0,21	290 880	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			175 824	4,09	-175 824	-100,00
<i>Valeurs mobilières de placement</i>			175 824	4,09	-175 824	-100,00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	304 195	7,68	184 943	4,30	119 252	64,48
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 061 460	52,06			2 061 460	N/S
<i>Provision s/ immo. fin.</i>	1 806 217	45,61			1 806 217	N/S
<i>Dotation dépréciation des vmp</i>	255 243	6,45			255 243	N/S
Intérêts et charges assimilées	423 071	10,68	74 581	1,74	348 490	467,26
<i>Charges d'intérêts</i>	7 919	0,20	239	0,01	7 680	N/S
<i>Intérêts des emprunts et dettes</i>	98 080	2,48	54 587	1,27	43 493	79,68
<i>Intérêts cptes cour. & dep. crédit</i>	129	0,00			129	N/S
<i>Intérêts bancaires & sur opér. banc</i>	16 943	0,43	19 625	0,46	-2 682	-13,66
<i>Intérêts des autres dettes</i>			130	0,00	-130	-100,00
<i>Pertes créances liées a particip.</i>	300 000	7,58			300 000	N/S
Différences négatives de change			252	0,01	-252	-100,00
<i>Pertes de change</i>			252	0,01	-252	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	2 484 531	62,74	74 832	1,74	2 409 699	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 180 336	-55,05	110 111	2,56	-2 290 447	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-2 173 212	-54,87	880 932	20,50	-3 054 144	-346,68
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 140	0,07	-3 140	-100,00
<i>Autres prod. except. sur op. gest.</i>			3 140	0,07	-3 140	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges	106 629	2,69			106 629	N/S
<i>Amortissements dérogatoires</i>	106 629	2,69			106 629	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	106 629	2,69	3 140	0,07	103 489	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	272 499	6,88	131 832	3,07	140 667	106,70
<i>Penalités de retard</i>	10 469	0,26			10 469	N/S

EDUNIVERSAL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
<i>Penalites amendes fisc. & penales</i>	2 814	0,07	1 448	0,03	1 366	94,34
<i>Aut. charg. excep. sur oper. gest.</i>	224 428	5,67	130 383	3,03	94 045	72,13
<i>Charges sur exercices anterieurs</i>	34 788	0,88			34 788	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	886 377	22,38	31 733	0,74	854 644	N/S
<i>Amortissements derogatoires</i>	116 511	2,94	31 733	0,74	84 778	267,16
<i>Dotation aux dépréciations exc</i>	769 866	19,44			769 866	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 158 876	29,27	163 565	3,81	995 311	608,51
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 052 247	-26,56	-160 425	-3,72	-891 822	-555,90
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-47 069	-1,18	-8 520	-0,19	-38 549	-452,44
<i>Impôt sur les bénéfices</i>			25 042	0,58	-25 042	-100,00
<i>Intégration fiscale - produits</i>	-47 069	-1,18	-33 562	-0,77	-13 507	-40,23
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 165 692	130,45	5 018 042	116,78	147 650	2,94
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 344 081	210,72	4 289 015	99,81	4 055 066	94,55
RÉSULTAT NET	-3 178 390	-80,26	729 027	16,97	-3 907 417	-535,97
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	4 460	0,11			4 460	N/S
<i>Crédit-bail copieur</i>	4 460	0,11			4 460	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						

EDUNIVERSAL

Liasse fiscale

Liasse fiscale

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>EDUNIVERSAL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>20 ter rue de Bezons 92400 COURBEVOIE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>3 9 9 2 0 7 7 2 9 0 0 0 3 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le : <u>3 10 19 12 01 15</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :		Créances :	CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		EDUNIVERSAL		Néant	<input type="checkbox"/> *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....565...643.....)	DA		565	643
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		11	352 317
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>	DC			
	Réserve légale (3)	DD		60	759
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>	DF		80	852
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>	DG		5	817
	Report à nouveau	DH		(2 220	665)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(3 178	390)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		116	618
	TOTAL (II)	DL	6	782 951	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	2	084 400	
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1	192 102	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>	DV	381	821	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3	359 502	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3	388 085	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	22	490	
	Autres dettes	EA	141	425	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	442	732	
	TOTAL (IV)	EC	11	012 557	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17	795 507	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8	337 801		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	256	211		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EDUNIVERSAL		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services * }	FD	FE	FF	
		FG	3 959 781	FH	FI 3 959 781
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 959 781	FK	FL 3 959 781
	Production stockée *			FM 19 930	
	Production immobilisée *			FN 650 859	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP 124 291	
	Autres produits (1) (11)			FQ 7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 4 754 868
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 4 412	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 2 493 431	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 131 848	
	Salaires et traitements *			FY 1 149 789	
	Charges sociales (10)			FZ 494 606	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions }		GA 290 256	
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC 103 948	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE 79 453	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 4 747 743	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 7 124	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 304 195	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP 304 195	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ 2 061 460	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 423 071	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU 2 484 531	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV (2 180 336)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW (2 173 212)	

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EDUNIVERSAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		106 629	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		106 629	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		272 499	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		886 377	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		1 158 876	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI		(1 052 247)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		(47 069)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		5 165 692
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM		8 344 081
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN		(3 178 390)
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		4 460
			— Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		101 291
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Amortissements dérogatoires		116 511	106 629	
		Perte s/ frais acquisition titres de participation		50 120		
		Pénalités & amendes		2 814		
		Régularisations tiers		165 219		
		Pénalités de retard		10 469		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		EDUNIVERSAL										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	2 707 925	KE		KF	1 046 989	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3			KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	72 519	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	32 943	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	196 450	LC		LD	7 025	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	140 056	LI		LJ	58 741	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	441 968	LO		LP	65 766	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U	7 159 196	8V		8W	419 020		
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	57 520	IU		IV	3 381		
TOTAL IV						LQ	7 216 716	LR		LS	422 401		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	10 366 608	ØH		ØJ	1 535 156		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO	331 730	LV		LW	3 423 184	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	72 519	MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP	32 943	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	203 475	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ	198 797	NA		
Avances et acomptes						NC		ND		NE			
TOTAL III						IY		NG	507 734	NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		
	Autres participations						IØ	350 120	ØX	7 219 096	ØY		
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	60 901	2F		
	TOTAL IV						I3	350 120	NJ	7 279 997	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	331 730	ØK	350 120	ØL	11 210 914	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD bis 2016

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 1 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EDUNIVERSAL

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EDUNIVERSAL</u>							Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		1 340 779		256 782				1 597 561			
TOTAL II											
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions		PM		PN		PO		PQ			
		PR		PS		PT		PU			
		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles		QD		QE		QF		QG			
		QH		QI		QJ		QK			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO			
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
		1 448 499		290 256				1 738 755			
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W3			
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL	116 511		NM	106 629		NO	116 618			
Total général (I + II + III + IV)	NP	116 511	NQ	NR	NS	106 629	NT	NU			
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	116 511	Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	106 629	Total général non venant (NW - NY)	NZ	9 882			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						100 000		Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	
										100 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
		1	2	3	4			
Désignation de l'entreprise <u>EDUNIVERSAL</u> Néant <input type="checkbox"/> *								
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	106 735	116 511	106 629	116 618		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	106 735	116 511	106 629	116 618		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	23 000	4B	4C	23 000	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X		5Y	
TOTAL II	5Z	23 000		23 000		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C	6D	
		6E		6F		6G	6H	
		02		03		04	05	
		9U	143 674	9V	1 806 217	9W	9X	1 949 891
		06		07		08	09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	1 327 928	6U	873 814	6V	6W	2 201 742
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	433 582	6Y	255 243	6Z	7A	688 825
	TOTAL III	7B	1 905 184	TY	2 935 274	TZ	UA	4 840 458
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 034 920	UB	3 051 785	UC	UD	4 957 076
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	103 948	UF	23 000		
	- financières		UG	2 061 460	UH			
	- exceptionnelles		UJ	886 377	UK	106 629		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>EDUNIVERSAL</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	824 202	UM		UN 824 202	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	60 901	UV		UW 60 901	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 485 399		1 485 399		
	Autres créances clients	UX	5 701 308		5 701 308		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	8 565		8 565		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	122 600		122 600	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	489 237		489 237	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	594 156		594 156		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 227 287		1 227 287		
	Charges constatées d'avance	VS	95 064		95 064		
	TOTAUX		VT	10 608 717	VU	9 723 614	VV 885 103
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	2 084 400		84 400	2 000 000	
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	256 211		256 211		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	935 890		292 287	643 603	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	31 153			31 153	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 359 502		3 359 502		
Personnel et comptes rattachés		8C	302 763		302 763		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	895 511		895 511		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 921 644		1 921 644		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	268 167		268 167		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	22 490		22 490		
Groupe et associés (2)		VI	350 668		350 668		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	141 425		141 425		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	442 732		442 732		
TOTAUX		VY	11 012 557	VZ	8 337 801	2 674 756	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 000 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	311 974	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables janvier 2016

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EDUNIVERSAL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 31/03/2015			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	4 525	12 157		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	7 632			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	4 793	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	7 607		
	Amendes et pénalités		WJ	2 814	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17	(47 069)
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme							
		- Plus-values soumises au régime des fusions								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								TOTAL I	1 127 112	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
		- imputées sur les déficits antérieurs								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY	
	Majoration d'amortissement *								XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 senies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 senies A)		L5	
	Pôle de compétitivité (Art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la dette (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC		
Écarts de valeurs liquidatives su OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	134 087		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	3 312 477	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	déficit (II moins I)		XJ	2 185 365		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			XO	2 185 365		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>EDUNIVERSAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	2 297 050	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	2 297 050	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 297 050	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	133 485	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
EFFORT CONSTRUCTION	9K	4 793	9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	4 793	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>EDUNIVERSAL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *													
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(2 949 693)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB																
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	729 027		Dividendes		ZE																
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF																	
	TOTAL I	ØF	(2 220 665)		Report à nouveau	ZG		(2 220 665)															
TOTAL II										ZH	(2 220 665)												
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																							
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV													
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ																
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR												
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS												
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	208 193											
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	398 024	XQ	526 765															
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	636											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	421 807											
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV												
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	1 336 030															
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	2 493 431											
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	23 463											
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	108 385															
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	131 848												
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	590 273											
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	342 286											
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØZ	1 138 599											
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS												
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :										YP	26											
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL												
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%											
- Numéro de centre de gestion agréé *	XP																						
										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	(2 185 365)		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL														
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC														
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	(2 447 830)		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO														
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF														
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	3 9 9 2 0 7 7 2 9 0 0 0 3 5

SAGE Experts-comptables janvier 2016

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EDUNIVERSAL						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : EDUNIVERSAL Néant *Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 % .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2016

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>EDUNIVERSAL</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme							
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Exercice ouvert le :		01102014		et clos le :		30092015		Durée en nombre de mois		1		2					
I - Production de l'entreprise																	
Ventes de marchandises										OA							
Production vendue - Biens										OB							
Production vendue - Services										OC		3 959 781					
Production stockée										OD		19 930					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE		650 859					
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial										OF							
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OH		7					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI		101 291					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK							
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL							
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XI							
TOTAL 1										OM		4 731 868					
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																	
Achats de marchandises (droits de douane compris)										ON							
Variation de stocks (marchandises)										OO							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)										OP		4 412					
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)										OQ							
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances										OR		2 095 406					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS							
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU							
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OW		79 453					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale										OY							
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.										OZ							
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9							
TOTAL 2										OJ		2 179 271					
III - Valeur ajoutée produite																	
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 - TOTAL 2		OG		2 552 597			
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)										SA		2 552 597					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																	
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV		X					
Chiffre d'affaires de référence CVAE										GX		3 959 781					
Période de référence										GY		0 1 / 1 0 / 2 0 1 4		GZ		3 0 / 0 9 / 2 0 1 5	
Date de cessation										HR							
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																	

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 30092015 N° SIRET 3 9 9 2 0 7 7 2 9 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EDUNIVERSAL

ADRESSE (voie) 20 ter rue de Bezons

CODE POSTAL 92400 VILLE COURBEVOIE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 62572

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GUIETTE Prénom(s) MARTIAL

Nom marital % de détention 39,00 Nb de parts ou actions 884033

Naissance: Date 29/07/1969 N° Département 92 Commune CLICHY-LA-GARENNE Pays

Adresse : N° 25 Voie AVENUE DE LA SOURCE

Code Postal 94130 Commune NOGENT SUR MARNE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 30092015 N° SIRET 3 9 9 2 0 7 7 2 9 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EDUNIVERSAL

ADRESSE (voie) 20 ter rue de Bezons

CODE POSTAL 92400 VILLE COURBEVOIE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 7

Forme juridique	SARL	Dénomination	SMBG FINANCES	% de détention	51,00
N° SIREN (si société établie en France)	480591601				
Adresse :	N°	Voie	20TER RUE DE BEZONS		
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	RESEAU CAMPUS	% de détention	100,00
N° SIREN (si société établie en France)	482595014				
Adresse :	N°	Voie	20TER RUE DE BEZONS		
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	O!POTENTIELS	% de détention	100,00
N° SIREN (si société établie en France)	433170172				
Adresse :	N°	Voie	20TER RUE DE BEZONS		
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	NOIR SUR BLANC	% de détention	100,00
N° SIREN (si société établie en France)	381835032				
Adresse :	N°	Voie	20TER RUE DE BEZONS		
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	TILD	% de détention	100,00
N° SIREN (si société établie en France)	808094247				
Adresse :	N°	Voie	20TER RUE DE BEZONS		
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	THE AGENCY	% de détention	100,00
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie	UNIT B, 16/F, Yam Tze Commercial Building, 23 Thomson		
	Code Postal	Commune	HONG-KONG	Pays	CHINE
Forme juridique	SAS	Dénomination	OBJECTIF EMPLOI	% de détention	100,00
N° SIREN (si société établie en France)	443120126				
Adresse :	N°	Voie	RUE DU VIEIL ABREUVOIR		
	Code Postal	Commune	SAINT-GERMAIN EN LAY	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2016	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		Timbre à date du service	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01102014	et clos le	30092015
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
EDUNIVERSAL 20 ter rue de Bezons 92400 COURBEVOIE			
SIRET	3 9 9 2 0 7 7 2 9 0 0 0 3 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 1 0 2 0 1 3		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITE			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 2 185 365
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	
		Zone franche urbaine	
		Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
		Autres dispositifs	
		Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
DMP & ASSOCIES 42 RUE LAUGIER 75017 PARIS Tél:		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 28042016	Lieu: COURBEVOIE
Tél:		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	

2016	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 10 au 30 / 09 ou au titre de l'année N			
Société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe :			Néant
Désignation : EDUNIVERSAL			
Adresse : 20 ter rue de Bezons 92400 COURBEVOIE			
Siren : 399207729			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		X	PME au sens communautaire
			X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	36 889		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt			614 817
Dont préfinancement			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
RECONSTITUTION DU FONDS DE ROULEMENT			

III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

EDUNIVERSAL

Intégration fiscale

Intégration fiscale

Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)



N° 2058-A-bis-SD 2016

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : EDUNIVERSAL

N° SIRET : 3 9 9 2 0 7 7 2 9 0 0 3 5

Néant

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE COURBEVOIE 7 RUE Auguste Beau 92401 Courbevoie

Exercice ouvert le : 01/10/2014

clos le : 30/09/2015

I - RÉINTÉGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

			E 1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	1 127 112
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
		TOTAL I	E 3	1 127 112
			E 4	3 178 390
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)		
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	134 087
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe			E X	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	F 1
				3 312 477
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I - II)	F 2		
	Déficit (II - I)	F 3		2 185 365
Déficit de l'exercice reporté en arrière*		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8		
	Déficit	F 9		2 185 365

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)



N° 2058-B-bis-SD 2016

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Néant *

Dénomination de la société : EDUNIVERSAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE COURBEVOIE
7 RUE Auguste Beau

Exercice ouvert le : 01/10/2014
clos le : 30/09/2015

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	2 297 050
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	2 297 050
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	2 185 365
Total des déficits restant à reporter	H9	4 482 415

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> et 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)			
			(3)			
	N - 2		(2)			
			(3)			
	N - 3		(2)			
			(3)			
	N - 4		(2)			
			(3)			
	N - 5		(2)			
			(3)			
N - 6		(2)				
		(3)				
N - 7		(2)				
		(3)				
N - 8		(2)				
		(3)				
N - 9		(2)				
		(3)				
N - 10		(2)				
		(3)				

(1) L'article 219 I-a *sexies-0* du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a *sexies-0 bis* du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a *sexies-0* du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.



Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)

N° 2058-ER-SD 2016
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : EDUNIVERSAL

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE COURBEVOIE

7 RUE Auguste Beau

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : 39920772900035

92401 Courbevoie

Exercice ouvert le : 01/10/2014

clos le : 30/09/2015

Néant *

A – RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA	CB	CE	CF
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				2 185 365
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CD			
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)			CI	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	2 185 365
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ		DA	2 185 365

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4
C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽⁶⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3					

SAGE Expertises-comptables Janvier 2016

- À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
 - Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
 - À l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
 - Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
 - Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
 - Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)

N° 2058-ES-SD 2016

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société.)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : EDUNIVERSAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

SIE COURBEVOIE 7 RUE Auguste Beau 92401 Courbevoie

SIRET Société intégrée : 39920772900035

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

Exercice ouvert le : 01/10/2014

clos le : 30/09/2015

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions			
	FA		FB			
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes	FD		FE			
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ			
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH			
TOTAL	FK		FL			
BÉNÉFICE (2) FK – FL			FN			
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (G1-G4) ou moins-values (G1-G4) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

SAGE Experts-comptables janvier 2016

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)



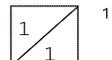
N° 2058-PAP-SD 2016

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	EDUNIVERSAL																
SIREN de la société mère :	3	9	9	2	0	7	7	2	9								
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	EDUNIVERSAL																
SIREN de la société intégrée :	3	9	9	2	0	7	7	2	9								
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	SIE COURBEVOIE 7 RUE Auguste Beau 92401 Courbevoie																
Exercice ouvert le :	0	1	1	0	2	0	1	4	clos le :	3	0	0	9	2	0	1	5
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE								Montants rapportés au résultat d'ensemble	Montants déduits du résultat d'ensemble								
Quote-part de frais et charges afférente aux produits de participation ouvrant droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice (art. 223 B, alinéa 2)									MA								
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 3) ²									MB								
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 4)								MC	MD								
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 7)								MI									
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 18)								MJ	MK								
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)								ML	MO								
TOTAL								MP	MQ								

B - PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)



N° 2058-FC-SD 2016

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société EDUNIVERSAL

N° SIRET 39920772900035

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :SIE COURBEVOIE
7 RUE Auguste Beau
92401 Courbevoie

Exercice ouvert le 01/10/2014

clos le : 30/09/2015

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4 5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ) 6			
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Réévaluations libres 11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13			

SAGE Experts-comptables janvier 2016

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EDUNIVERSAL

Résultat d'ensemble

Résultat d'ensemble

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2016
<small>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)</small>		 <small>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>
IMPOT SUR LES SOCIETES		
Exercice ouvert le 01102014 et clos le 30092015		Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		<input type="checkbox"/>
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société:		Adresse du siège social:
EDUNIVERSAL 20 ter rue de Bezons 92400 COURBEVOIE		
SIRET	3 9 9 2 0 7 7 2 9 0 0 0 3 5	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:
REGIME FISCAL DES GROUPES		
<small>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</small>		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 1 0 2 0 1 3	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
		SIRET
B ACTIVITE		
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)		
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%
		Déficit 2 447 830
2 Plus-values		
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine
		Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs
		Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		
dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		
<p>Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr</p> <p>Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".</p>		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:
DMP & ASSOCIES 42 RUE LAUGIER 75017 PARIS		
Tél:		Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA		Date: 28042016 Lieu: COURBEVOIE
Tél:		Qualité et nom du signataire:
		Signature:



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT
 ET CRÉANCES IMPUTABLES**


(1)

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : EDUNIVERSAL

N° SIRET 3 9 9 2 0 7 7 2 9 0 0 0 3 5

 Adresse du service des impôts des entreprises
 où est déposée la déclaration de résultats :

 SIE COURBEVOIE
 7 RUE Auguste Beau
 92401 Courbevoie

Exercice ouvert le : 01102014

clos le : 30092015

Néant *

Dénomination des sociétés	Crédit d'impôt recherche	CICE	Crédit d'impôt famille	Réduction d'impôts Mécénat d'entreprise (art. 238 bis du CGI)	Crédit d'impôt apprentissage	Autres crédits (2)	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales	
							Cédées à la mère	Utilisées par la mère
1	2	3	4	5	6	7	8	9
EDUNIVERSAL		36 889						
NOIR SUR BLANC		22 887						
O'POTENTIELS		2 864						
TOTAL		62 640						
	LA	LO	LI	LH	LJ	LC	LE	LF

Ventilation des crédits d'impôt

Dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non reportables et restituables	Crédits non reportables et non restituables
EDUNIVERSAL			
NOIR SUR BLANC			
O'POTENTIELS			
TOTAL			
	LK	LM	LN

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 CG supplémentaires.

Dans ce cas, il convient : - de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;

- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 CG souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes LA, LO, LI, LH, LJ, LC, LE, LF, LK, LM et LN.

(2) Indiquer sur la première ligne la nature du crédit d'impôt et sur la deuxième ligne le montant correspondant. Si une filiale dispose de plusieurs crédits d'impôts, la société mère remplit autant de lignes que de crédits d'impôts.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)



N° 2058-DG-SD 2016

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Néant *

Dénomination de la société : EDUNIVERSAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE COURBEVOIE
7 RUE Auguste Beau
92401 Courbevoise

Exercice ouvert le : 01102014

clos le : 30092015

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DÉFICITS*		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	2 447 830
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	2 447 830

II - ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> et 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2)			
			(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)			
			(3)			
	N - 2		(2)			
			(3)			
	N - 3		(2)			
			(3)			
	N - 4		(2)			
			(3)			
	N - 5		(2)			
			(3)			
N - 6		(2)				
		(3)				
N - 7		(2)				
		(3)				
N - 8		(2)				
		(3)				
N - 9		(2)				
		(3)				
N - 10		(2)				
		(3)				

(1) L'article 219 I-a *sexies-0* du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a *sexies-0 bis* du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a *sexies-0* du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.



Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)

N° 2058-ER-SD 2016
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : EDUNIVERSAL

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE COURBEVOIE

7 RUE Auguste Beau

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : 39920772900035

92401 Courbevoie

Exercice ouvert le : 01/10/2014

clos le : 30/09/2015

Néant *

A – RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA	CB	CE	CF
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				2 447 830
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CD			
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)			CI	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	2 447 830
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ		DA	2 447 830

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4
C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽⁶⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3					

SAGE Expertises-comptables Janvier 2016

- À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
 - Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
 - À l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
 - Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
 - Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
 - Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



N° 2058-ES-SD 2016

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESFormulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société.)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : EDUNIVERSAL

 Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

(résultat d'ensemble)

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

SIE COURBEVOIE 7 RUE Auguste Beau 92401 Courbevoie

SIRET Société intégrée : 39920772900035

Exercice ouvert le : 01/10/2014

clos le : 30/09/2015

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions									
	FA		FB									
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe												
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes	FD		FE									
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ									
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH									
TOTAL	FK		FL									
BÉNÉFICE (2) FK – FL			FN									
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations				Moins-values et déductions							
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe												
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)				F6		GG		F7		F8		
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH	G2		G3		
Sous total	GD		G4		G5		GI	G6		G7		
Total Plus-values (G1-G4) ou moins-values (G1-G4) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8					E6				
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %				E7						E5		

SAGE Experts-comptables janvier 2016

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

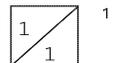
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	EDUNIVERSAL																
SIREN de la société mère :	3	9	9	2	0	7	7	2	9								
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :																	
SIREN de la société intégrée :																	
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	SIE COURBEVOIE 7 RUE Auguste Beau 92401 Courbevoie																
Exercice ouvert le :	0	1	1	0	2	0	1	4	clos le :	3	0	0	9	2	0	1	5
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE								Montants rapportés au résultat d'ensemble			Montants déduits du résultat d'ensemble						
Quote-part de frais et charges afférente aux produits de participation ouvrant droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice (art. 223 B, alinéa 2)											MA						
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 3) ²											MB						
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 4)								MC			MD						
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 7)								MI									
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 18)								MJ			MK						
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)								ML			MO						
TOTAL								MP			MQ						

B - PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)



N° 2058-PV-SD 2016

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION
D'ÉLÉMENTS D'ACTIF IMMOBILISÉ ENTRE SOCIÉTÉS DU GROUPE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société-mère	EDUNIVERSAL																
SIREN de la société-mère	3	9	9	2	0	7	7	2	9								
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble des résultats	SIE COURBEVOIE 7 RUE Auguste Beau 92401 Courbevoie																
Exercice ouvert le :	0	1	1	0	2	0	1	4	clos le :	3	0	0	9	2	0	1	5

SUIVI DES PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET NON ENCORE RAPPORTÉES OU DÉDUITES

Bien	Propriétaires successifs	Valeur d'origine (1)	Amortissements déduits (2)	Suppléments d'amortissements (3)
NO	NP	NO	NR	NS

Plus ou moins-values non encore imposées (4)							
NT							
Plus-values				Moins-values			
Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %

- (1) Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 *quater*-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n° 250.
- (2) Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe.
- (3) Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 *quater*-0 ZH de l'annexe III au CGI.
- (4) Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement ; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : EDUNIVERSAL

N° SIRET 39920772900035

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :SIE COURBEVOIE
7 RUE Auguste Beau
92401 Courbevoie

Exercice ouvert le : 01102014

clos le : 30092015

Néant *

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE			
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées		HV	6 652 147
Plus-values à 19 % (art. 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		HQ	
Quote part de frais et charges relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation déneutralisées		HI	
Réintégration des charges financières (CGI, art. 223 B-7 ^e alinéa)		HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI		HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe		HZ	
Déduction des intérêts différés au titre de la sous-capitalisation (CGI, art. 223 B-15 ^{ème} à 19 ^{ème} alinéas)		HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	HV	
	Déficit	HC	2 447 830
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble		HD	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice *		HG	
RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice	HK	
	Déficit	HL	2 447 830

II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE						
	19 %		15 %		0 %	
imposables	IA		Z1		EM	
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN	
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO	
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP	
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ	
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA - IE	IF		Z6		ER	

(1) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCE NON RETENUS
 POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE
 À COMPTER DU 1er JANVIER 1992**


(6)

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : EDUNIVERSAL

N° SIRET : 39920772900035

 Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
 la déclaration de résultats :

 SIE COURBEVOIE
 7 RUE Auguste Beau
 92401 Courbevoie

Exercice ouvert le : 01102014

clos le : 30092015

Néant *

Dénomination des sociétés		Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
		Allouées (1)	Reçues (2)	Alloués		Reçus (4)
				déductibles (3)	non déductibles (1)	
1		2	3	4	5	6
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	TOTAL					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

- (1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.
 (2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.
 (3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.
 (4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.
 (5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe.
 Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.
 (6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux n° 2058 SG supplémentaires.
 Dans ce cas, il convient :
 - de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
 - de porter le nombre total de tableaux n° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.
 Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

2016	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE	2069RCI
Exercice du 01 / 10 au 30 / 09 ou au titre de l'année N		
Société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe :		Néant
Désignation : EDUNIVERSAL		
Adresse : 20 ter rue de Bezons 92400 COURBEVOIE		
Siren : 399207729		
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	<input checked="" type="checkbox"/>	PME au sens communautaire
		<input checked="" type="checkbox"/>
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
CIC	62 640	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt		1 044 000
Dont préfinancement		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)		
RECONSTITUTION FONDS DE ROULEMENT		

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	